


91 B 4879

INFOSPHERE

Société Anonyme au capital de 1 000 000 Frs

*Certifié conforme
par le président*


**Siège social : 22 rue du Pont Neuf
75001 PARIS**

**R.C.S. PARIS B 381 158 575
(91 B 04879)**

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
EN DATE DU 12 OCTOBRE 1999**

L'an mil neuf cent quatre vingt dix-neuf,

Le douze octobre à dix-huit heures,

Les actionnaires de la Société INFOSPHERE, société anonyme au capital de 1 000 000 Frs, se sont réunis au siège social de la société en Assemblée Générale Ordinaire, sur convocation qui leur a été faite par lettre simple.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque actionnaire présent en entrant dans la salle des délibérations.

L'assemblée est présidée par Monsieur Frédéric RENOUX, Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Pierre DESCHENES, présent et représentant la société GROUPE INFORMISSION INC., est appelé aux fonctions de scrutateur, et accepte lesdites fonctions.

Monsieur Pierre DESCHENES est également désigné comme secrétaire.

Monsieur Michel GRANDJEAN, Commissaire aux comptes régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Après avoir constaté la composition du bureau, le Président communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que le quorum requis par la loi est réuni et que l'assemblée étant régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires les documents suivants :



- 1°) La copie de la lettre de convocation adressée par lettre simple à chacun des actionnaires, ainsi que l'accusé de réception retourné par tous les actionnaires,
- 2°) La feuille de présence à l'assemblée, revêtue de la signature des membres du bureau,
- 3°) Les pouvoirs des actionnaires représentés et la liste des actionnaires,
- 4°) La copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes.

Le Président rappelle à l'assemblée que l'ensemble des documents exigés par les lois et règlements, ont été tenus à la disposition des actionnaires dans les délais prescrits par la loi.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DE JOUR

- Régularité de la convocation.
- Nomination d'un ou plusieurs administrateurs comme suite à la démission de Monsieur Pierre DESCHENES de son mandat,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Le Président déclare alors la discussion ouverte.

La discussion est alors engagée. Diverses observations sont échangées et, personne ne demandant plus la parole, le Président met alors successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

La collectivité des actionnaires décide de nommer, en remplacement de Monsieur Pierre DESCHENES, administrateur démissionnaire, Monsieur Jacques TOPPING, en qualité d'administrateur pour la durée du mandat de Monsieur Pierre DESCHENES qui restait à courir, soit jusqu'à l'Assemblée Générale d'Approbaton des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1999 .



Monsieur Jacques TOPPING a déclaré dans un courrier séparé qu'il acceptait ledit mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer ledit mandat.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires prend acte que le nouveau représentant de la Société GROUP INFORMISSION auprès du conseil d'administration est Monsieur Réal PERRON, en remplacement de Monsieur Jacques TOPPING.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente assemblée pour l'accomplissement des formalités de dépôt et de publication prescrites par la loi.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

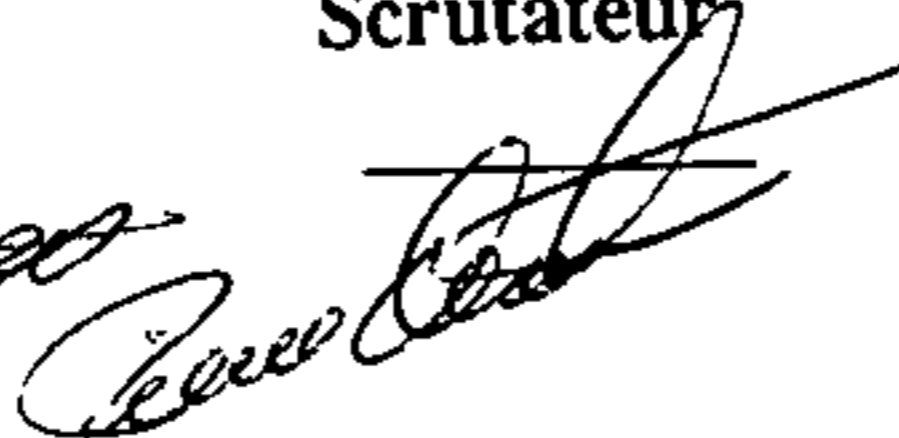
Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Frédéric
RENOUX
Président

Pierre
DESCHENES
Scrutateur

Pierre
DESCHENES
Secrétaire



Québec

1260, boul. Lebourgneuf

Bureau 250

Québec (Québec)

Canada

G2K 2G2

Téléphone : 418.627.2001

Télécopieur : 418.627.2023

quebec@informission.ca

Site Web

www.informission.ca



INFORMISSION 

Solutions technologique
d'avant-garde **10**
A N S

Le 11 octobre 1999

Lettre recommandée avec accusé de réception

Monsieur Frédéric Renoux
Président directeur général
INFOSPHÈRE
22, rue du Pont-Neuf
75001 Paris

Monsieur le Président,

Je vous remercie de bien vouloir prendre acte que le représentant permanent de la Société Groupe Informission inc. auprès du conseil d'administration d'Infosphère est monsieur Réal Perron, en remplacement de monsieur Jacques Topping, à compter du 11 octobre 1999.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jacques Topping'.

Jacques Topping
Président et chef de la direction